



Le 22 Mars 2010

L'Intersyndicale  
CFTC-SNPNC-UNSA

# NEO : La Direction recule

## Grève reportée

L'Entreprise s'engage à respecter le Protocole de Service Moyen Courrier en vigueur et **renonce à ses projets de modification unilatérale.**

**Au 28 mars sous la pression de l'Intersyndicale :**

- **Maintien de la composition équipage actuelle de l'A319 au moins pendant une période de 15 MOIS et ainsi nous obtenons la préservation des emplois (220 postes de PNC Moyen courrier)**
- **Abandon du service chaud sur les vols entre 2H30 et 2H55.**
- **Maintien du ratio MAXI DE 50 PAX /PNC EN M sur tous les vols.**
- **Maintien de la composition équipage Alger à 5 PNC.**
- **Report de l'offre supplémentaire sur les vols courts.**

**La Direction a clairement annoncé son intention de dénoncer les 2 protocoles de service MC et CC, qui continueront à s'appliquer pour une durée de 15 mois.**

Cette période doit permettre d'engager une vraie négociation avec l'ensemble des Organisations Professionnelles.

L'Intersyndicale est prête à prendre ses responsabilités mais n'acceptera pas de passage en force :

**Nous n'appelons plus à la grève du 28 au 31 mars, mais nous reportons notre mot d'ordre en cas de nouveau dérapage.**

La Direction a voulu diviser les PNC. L'Intersyndicale veillera à ce que les PNC MC et CC ne soient pas les sacrifiés de la Compagnie.

# Un seul métier : PNC